

Le programme Accès-Loisirs vise à offrir une inscription gratuite à des activités de loisirs, de sports et de culture aux personnes vivant une situation à faible revenu.

Tous les enfants, adultes et aînés dont le revenu familial est sous le seuil suivant :



1 personne	17 844 \$
2 personnes	22 214 \$
3 personnes	27 309 \$
4 personnes	33 158 \$
5 personnes	37 606 \$
6 personnes	42 415 \$
7 personnes ou plus	47 222 \$

Ces seuils de faible revenu avant impôt sont définis par Statistique Canada en 2018 pour une ville de la taille de Nicolet.

### Que devez-vous apporter lors de l'inscription

1. Avis de cotisation du gouvernement provincial ou fédéral (impôt de l'année précédant l'inscription ou carnet de réclamation pour les prestataires de la sécurité du revenu)
2. Preuve de résidence avec adresse (permis de conduire, bail, compte de taxes ou factures récentes à votre nom)

✓ Une seule journée d'inscription pour les activités!

 <b>Automne</b>	 <b>Hiver</b>
29 août, 15 h à 19 h	9 janvier, 15 h à 19 h

**Centre Gabrielle-Granger** - 690, rue de Monseigneur-Panet  
 Information : 819 293-6901 poste 1700 ou [communaute@nicolet.ca](mailto:communaute@nicolet.ca)



**Entraînement en salle**



**Natation**



**Sorties culturelles**



## Programme corporatif « Santé pour vos employés »

Programme corporatif pour un accès au Centre sportif de l'École nationale de police du Québec permettant aux entreprises locales de bonifier les avantages sociaux de leurs employés.

- 1 Pour les entreprises de Nicolet, 30 % du tarif régulier. Minimum de 3 abonnements annuels.
- 2 Pour les entreprises non-résidentes de Nicolet, 30 % du tarif régulier incluant les frais de non-résidence. Minimum de 3 abonnements annuels.

Information  
 819 293-6901 poste 1700  
[communaute@nicolet.ca](mailto:communaute@nicolet.ca)